



Conditions Générales de Vente CIARUS applicable pour toute réservation

Les présentes Conditions Générales de Vente fixent les termes de votre réservation.

Article 1 - Les Taxes

Les taxes de séjour et additionnelles sont facturée à hauteur de 0.88€ par personne de plus de 18 ans et par nuit, pour la période du 1er janvier au 31 Décembre 2024. Ces dernières ne sont pas comprises dans les prix affichés. Le Ciarus s'engage à reverser l'intégralité de ces sommes à la commune.

Article 2 - Les Tarifs

Les tarifs indiqués sont en Euro et TTC, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement, même partiel.

Article 3 - La Réservation

A chaque réservation ou modification de réservation, une confirmation est adressée par courrier électronique avec les présentes conditions générales de ventes et les termes de la réservation.

Article 4 – Garantie de la Réservation

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client.

La réservation est garantie par un acompte correspondant au montant de la première nuit du séjour réservé, qui sera demandé par les moyens suivants :

- Débit de votre carte bancaire en Vente A Distance sur réseau sécurisé.
- Virement bancaire

Article 5 – Condition d'Annulation

Votre réservation reste modifiable ou annulable jusqu'à 72h avant l'arrivée.

Aucun remboursement n'est prévu en cas de départ du client avant la fin de son séjour, et ceci qu'elle qu'en soit la cause.

Article 6 - Supplément

Tout supplément réservé à l'arrivée, devra être réglé au moment de la remise des clefs.

Article 7 – Responsabilité

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour. Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à L'établissement. De ce fait, toutes dégradations constatées dans les chambres ou dans les parties communes de l'établissement, seront facturées sur la base du remplacement ou de la remise en état du/des biens dégradés ainsi que la perte d'exploitation occasionnée.

Article 8 - Délogement

En cas de non disponibilité de l'établissement «CIARUS », ou en cas de force majeure*, ce dernier se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire. L'établissement ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure et de ce fait, chaque partie doit supporter la charge des frais qui en découle.

**On entend par force majeure tout événement présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client soit l'hôtelier d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par les termes de la réservation.*

Article 9 - L'Établissement et les prestations

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'établissement. L'établissement est entièrement non-fumeur y compris dans toutes les chambres, le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation complète de la réservation en cours et entraîneront des frais de remise en état de la chambre.

Les chambres sont disponibles à partir de 14h et doivent être libérées pour 10h00. Un supplément pourra être facturé en cas de non-respect de l'heure maximale de départ. En cas d'arrivée après 21h00, la réception devra être prévenue.

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre dans le respect du bien mis à sa disposition. Aussi, tout comportement contraire à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.